



27 juin 2018

CNR SIGNE L'ACQUISITION DU PARC EOLIEN DE PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE ET DEVIENT LE PREMIER PRODUCTEUR EOLIEN DE LA REGION PACA

Ce mercredi 27 juin, Elisabeth Ayrault, Présidente Directrice Générale de CNR, et Michel Blanc, Président du Conseil de Surveillance de CNR, ont signé officiellement, au Grand Port Maritime de Marseille, l'acquisition, auprès des sociétés MISTRAL ENERGIE et REEN, du parc éolien de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Avec cette acquisition, CNR, premier producteur français d'énergie exclusivement renouvelable, devient le premier producteur éolien en région Provence Alpes Côte d'azur, et confirme son développement entamé depuis 15 ans dans l'éolien, aux côtés des territoires.

Un parc pionnier du développement éolien dans la région

Le parc éolien de Port-Saint-Louis-du-Rhône est le premier parc éolien mis en service en 2005 dans une région au très fort potentiel éolien. Situé sur le foncier du Grand Port Maritime de Marseille et constitué de 25 éoliennes, ce parc produit aujourd'hui l'équivalent de la consommation électrique annuelle de la population de Port-Saint-Louis-du-Rhône et Fos-sur-Mer réunies.

Il a été développé par des investisseurs pionniers, passionnés d'ENR et représentés par Dominique Schmerber (Mistral Energie). En 2018, alors que le contrat d'obligation d'achat de l'électricité approche de son terme, les propriétaires ont souhaité céder le parc éolien à un énergéticien et se sont fait accompagner dans la transaction par le cabinet GreenFee, spécialisé dans le conseil et l'ingénierie financière des projets d'énergie renouvelable.

Créer de la valeur sur le long terme

CNR, via sa filiale CN'AIR, s'est portée candidate à la reprise du parc, car la valorisation des énergies renouvelables est au cœur de son savoir-faire et de sa stratégie de développement.

Ainsi, à compter de 2020, ce premier parc de la Région PACA verra ses kilowattheures directement vendus sur le marché, sans plus aucun soutien public (obligation d'achat de l'énergie). Cette acquisition concrétise aujourd'hui le modèle de gestion long terme et compétitif imaginé et développé par CNR depuis les années 2000 en matière d'énergie éolienne.

CNR, producteur historique d'énergie verte en PACA

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région richement dotée en ressources énergétiques naturelles : l'hydraulique avec le Rhône, le vent, le soleil.

CNR y est déjà bien implantée avec 4 centrales hydroélectriques, 9 parcs photovoltaïques, et aujourd'hui 3 parcs éoliens totalisant 32 éoliennes :

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud: 04 72 00 67 21/ 06 07 27 46 07 - b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Port St Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône) - 25 éoliennes (21,25MW)
- Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) – 4 Eoliennes (10MW), premier parc développé par CNR et mis en service en 2006
- Bollène (Vaucluse) – 3 éoliennes (7,5MW), mis en service en 2009

Ces 3 parcs représentent une puissance globale de 39 MW, (soit près de 80 % de la puissance totale installée en éolien dans la région), et une production équivalant à la consommation électrique annuelle des habitants d'une ville comme Istres.

Leader dans la gestion des énergies d'origine météorologique, CNR est également partenaire du démonstrateur Jupiter 1000 en construction à Fos-sur-Mer, dispositif de stockage d'énergie sous forme d'hydrogène (« Power to Gas »), constituant une solution d'avenir pour l'intégration des énergies renouvelables au réseau.

CNR, engagée dans la transition énergétique avec les territoires

CNR est engagée depuis 2003 dans le développement des énergies éoliennes et photovoltaïques, au-delà de sa mission historique de producteur d'hydroélectricité.

Acteur de premier plan de la transition énergétique, CNR met la concertation au cœur de sa stratégie de développement. Grâce à des partenariats étroits et le partage de la richesse créée avec les territoires, CNR ambitionne demain, la concrétisation de nouveaux projets, la modernisation de parcs éoliens existants (« repowering ») ou encore de nouvelles acquisitions d'installations.

Ces objectifs reposent sur 4 fondamentaux pour CNR : la co-construction avec les collectivités et les acteurs locaux, la recherche de consensus avec le Ministère de la Défense autour des enjeux aéronautiques, la conciliation des enjeux environnementaux et la recherche de synergies industrielles avec les acteurs économiques.

Le parc de Port-Saint-Louis-du-Rhône représente le 43^{ème} parc éolien de CNR en France et lui permet de disposer à ce jour de 540 MW de puissance installée en éolien à l'échelle du territoire français.

CNR compte atteindre en France et en Europe une puissance installée d'au moins 4 000 MW d'ici à 2020 dans les 3 énergies pour s'inscrire pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Le parc éolien de Port-Saint-Louis-du-Rhône en chiffres

- 25 éoliennes Vestas V52
- Hauteur du mât : 50 m
- Diamètre du rotor : 52 m
- Puissance unitaire : 850 kW
- Une puissance installée de 21,25 MW
- Une production de 51 000MWh/an soit la consommation électrique de 24 000 personnes (Fos sur Mer + Port Saint-Louis-du-Rhône)
- Permis de construire obtenu en 2001
- 2005 : Mise en service des 25 éoliennes

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud: 04 72 00 67 21/ 06 07 27 46 07 - b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel



A propos de CNR

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1 370 collaborateurs, elle produit chaque année près de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. En tant qu'entreprise laboratoire des énergies du futur, CNR innove pour favoriser un mix énergétique français plus diversifié et décentralisé.

CNR compte atteindre en France et en Europe une puissance installée d'au moins 4 000 MW d'ici à 2020 dans les 3 énergies pour s'inscrire pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique..

Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50% des actions ; ENGIE, actionnaire de référence, 49,97%.

Chiffres clés :

- Chiffre d'affaires 2017 : 1 238 M€
- Effectif : 1 370 collaborateurs - 14 500 emplois directs et indirects générés par CNR
- Puissance électrique installée "zéro émission" : 3720 MW
- Production moyenne annuelle : 14,4 TWh (soit la consommation électrique annuelle de près de 6 millions d'habitants)
- Ensemble du parc de production : 45 centrales hydroélectriques sur le Rhône et hors Rhône, 43 parcs éoliens, 21 parcs photovoltaïques.

A propos de GreenFee

Fondé par Patrick Guillet en 2012, GreenFee est un cabinet spécialisé dans le conseil et l'ingénierie financière de projets d'énergie renouvelable répondant aux enjeux énergétiques et environnementaux.

Son domaine d'expertise couvre l'éolien, le photovoltaïque, la méthanisation, la petite hydraulique.

Dotée d'une triple expertise dans l'Industrie des EnR, la banque d'investissement et de financement, et l'audit financier, GreenFee cultive un ensemble de valeurs basées sur la contribution au développement de l'économie verte, en accompagnant des projets d'énergie renouvelable concertés et adaptés aux territoires.

L'objectif de GreenFee est d'atteindre l'excellence grâce à un service fondé sur l'expertise opérationnelle sur chacun des secteurs d'activité développés et des énergies conseillées



CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud: 04 72 00 67 21/ 06 07 27 46 07 - b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel